

AIDE PERSONNALISEE AU CE1 ET EVALUATION DES COMPETENCES EN LECTURE

Organiser l'aide personnalisée

Les élèves qui éprouvent des **difficultés d'apprentissage**¹ à cette période de leur scolarité sont souvent en décalage dans ces **trois domaines de la lecture** (identification des mots, vitesse de lecture et compréhension du sens) par rapport aux compétences manifestées par les autres élèves.

Les aides doivent concerner les trois domaines, complémentaires. Les progrès constatés dans l'une des trois entraînent des progrès dans les deux autres. Par ailleurs, le fait de revenir à un apprentissage de compétences en cours d'acquisition qui ont déjà été travaillées place les enfants en situation de réussite et leur permet donc de se **réassurer**.

La situation de **petit groupe** est à cet égard un **atout supplémentaire**. La régularité des séances est également un facteur de sécurisation des élèves². La formule optimale pour ce type d'entraînement est l'organisation de **quatre séances quotidiennes de 30 minutes** ou de **trois séances de 40 minutes** chaque semaine.

Composition d'une séance

Chaque **séance** doit être structurée de façon **identique** dans une succession d'activités de cinq à dix minutes visant à entraîner progressivement chacun des trois domaines de compétence et faisant alterner travail oral et travail écrit :

- un temps de **décodage de syllabes progressif** qui permet de travailler successivement les syllabes simples (CV –VC) puis les syllabes complexes (CCV-CVC) en présentant les différentes graphies des sons (to, tau, teau) ;
- un temps de **dictée de mots** après avoir observé et épilé le mot, le choix des mots est fait sur un critère de fréquence et de difficulté orthographique, la dictée de mots se termine systématiquement par une dictée sans observation du modèle de quelques mots qui ont été étudiés au cours des séquences précédentes ;
- un temps de **lecture de phrases et de courts textes**, la phrase ou le texte est d'abord lu par le maître oralement, puis relu par l'élève oralement à plusieurs reprises s'il le faut jusqu'à ce qu'une bonne fluidité soit assurée, de même, une phrase ou un court texte étudié au cours d'une séance sera relu oralement sans lecture magistrale préalable au cours des séquences suivantes ;
- dans la dernière partie de la séance les enfants découvrent un court texte qu'ils ne connaissent pas mais qui a été composé principalement de mots déjà rencontrés, en font une **lecture oralisée** avec l'aide du maître, puis sont engagés dans une **discussion sur le sens** du texte (de quoi parle le texte ?

¹ Voir « Principes de l'apprentissage de la lecture »

² Voir « Principes de l'aide personnalisé »

quels sont les personnages ? où cela se passe-t-il ? ...), enfin, le texte est relu à voix haute par un enfant qui est en mesure de le faire.

Cette succession peut bien sûr être adaptée par chaque enseignant en fonction des besoins repérés chez les élèves, mais il est important que les quatre composantes soient présentes et que la procédure soit fortement ritualisée car cette régularité est rassurante et facilitatrice pour les élèves.

Choix des mots

Le choix des mots³ qui seront étudiés et utilisés pour composer des textes est guidé par des **listes de fréquence** telle celle de la base MANULEX. Pour le niveau CE1, la base MANULEX compte plus de 10 000 mots, mais les **1000 premiers mots** composent une liste très suffisante pour couvrir l'essentiel des textes. C'est à partir de ces listes qu'il est possible d'organiser un corpus progressif en fonction de leur plus ou moins grande régularité orthographique.

Travail sur les phrases

Le travail sur les phrases est important pour **développer la compréhension** de ce type particulier d'écrit très utilisé en milieu scolaire. Il peut s'agir de **phrases descriptives** ou de **consignes**. L'entraînement passe par une lecture oralisée et concerne des phrases de plus en plus complexes. Dans le cas de **phrases complexes**, un débat sur le sens est indispensable pour se garantir d'une pleine compréhension par les élèves. Le **travail sur le sens** de la phrase est ainsi l'occasion d'une réflexion sur le sens des mots et ses variations en fonction du contexte ainsi que sur le système référentiel (le chat noir, le chat du voisin, un chat de race, ne sont pas le même chat).

Les textes peuvent être composés par l'enseignant ou tirés de recueils spécifiquement réalisés pour ce type d'activité. Cette solution présente l'avantage d'une bonne progressivité. Il est aussi possible d'utiliser des textes ou fragments de textes utilisés dans la classe avec les autres élèves. Cette solution permet de manifester explicitement un lien entre la classe et l'aide personnalisée. L'utilisation de **textes de la classe ou de fragments de textes** dans le cadre de l'aide personnalisée gagne à être faite avant l'introduction du texte dans la classe (il peut s'agir d'un texte de lecture ou de tout autre texte utilisé en classe dans un autre domaine). Cette démarche permet à ces élèves d'avoir une certaine avance sur l'ensemble de la classe, ce qui leur facilitera le travail le moment venu. C'est aussi l'occasion pour le maître de s'assurer que ces élèves connaissent l'univers de référence du texte, ce qui fait souvent défaut aux élèves en difficulté et qui constitue une source fréquente de difficulté de compréhension.

³ Voir « Choix des mots »